

RÉSOLUTION 265-CA-3854

concernant la recommandation du Comité de discipline à l'effet d'exclure une étudiante de l'Université

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-cinquième réunion, tenue le mardi 26 août 2003, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

RÉSOLUTION 265-CA-3855

concernant la recommandation du Comité de discipline à l'effet d'exclure une étudiante de l'Université

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-cinquième réunion, tenue le mardi 26 août 2003, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

RÉSOLUTION 265-CA-3856

concernant la recommandation du Comité de discipline à l'effet d'exclure un étudiant de l'Université

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-cinquième réunion, tenue le mardi 26 août 2003, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 265-CA-3857

concernant l'embauche d'une professeure suppléante dans le domaine de la production et de l'information en gestion de projet au Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-cinquième réunion, tenue le mardi 26 août 2003, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur au Département des sciences administratives ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 28 juillet 2003 ;

ATTENDU l'extrait no 85^e ADESA 2003-07-28 No 612 de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives concernant la modification d'un poste de professeur régulier en poste de professeur suppléant et l'engagement de madame Ana-Maria Davila-Gomez à titre de professeure suppléante dans le domaine de la production et de l'information en gestion de projet ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Ana-Maria Davila-Gomez ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de madame Davila-Gomez ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Ana-Maria Davila-Gomez à titre de professeure suppléante au Département des sciences administratives dans le domaine de la production et de l'information, pour la période débutant le 27 août 2003 et se terminant le 31 mai 2005.

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de madame Ana-Maria Davila-Gomez.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 265-CA-3858

concernant l'embauche d'une professeure régulière dans le domaine de la formation initiale et continue des directions d'établissement au Département des sciences de l'éducation

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-cinquième réunion, tenue le mardi 26 août 2003, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier au Département des sciences de l'éducation ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 11 août 2003 ;

ATTENDU la résolution UQO-DSE-03-04-24 de l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation concernant l'embauche d'une professeure régulière dans le domaine de la formation initiale et continue des directions d'établissement en date du 12 août 2003 ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Martine Leclerc ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de madame Leclerc ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Denis Brochu,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Martine Leclerc à titre de professeure régulière au Département des sciences de l'éducation dans le domaine de la formation initiale et continue des directions d'établissement, pour la période débutant le 27 août 2003 et se terminant le 31 mai 2005.

D'ASSUJETTIR le renouvellement de contrat et l'octroi de la permanence à madame Martine Leclerc à l'obtention du doctorat.

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de madame Martine Leclerc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 265-CA-3859

concernant l'embauche d'une professeure régulière dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants au préscolaire et primaire au Département des sciences de l'éducation

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-cinquième réunion, tenue le mardi 26 août 2003, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier au Département des sciences de l'éducation ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 11 août 2003 ;

ATTENDU la résolution UQO-DSE-03-04-25 de l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation concernant l'embauche d'une professeure régulière dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants au préscolaire et primaire en date du 12 août 2003 ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Johanne April ;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de madame April ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Hubert Lacroix,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Johanne April à titre de professeure régulière au Département des sciences de l'éducation dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants au préscolaire et primaire, pour la période débutant le 27 août 2003 et se terminant le 31 mai 2005.

D'ASSUJETTIR le renouvellement de contrat et l'octroi de la permanence à madame Johanne April à l'obtention du doctorat.

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de madame Johanne April.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 265-CA-3860

concernant l'annulation d'un contrat et l'octroi à un autre entrepreneur, B.J. Normand Ltée relatif à la main d'oeuvre et les matériaux pour installer un parement en acrylique sur les murs extérieurs (construction des résidences)

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-cinquième réunion, tenue le mardi 26 août 2003, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la résolution 259-CA-3760 concernant la construction de résidences additionnelles ;

ATTENDU le contrat de trois cent vingt-six mille trente-huit dollars et trente-six cents (326 038,36 \$) octroyé par le Comité exécutif (résolution 236S-CX-1025) à la firme Acoustique S. Mayer pour installer le parement acrylique sur les murs extérieurs des résidences ;

ATTENDU la mise en demeure faite par l'entremise des procureurs de l'Université du Québec en Outaouais enjoignant Acoustique S. Mayer de s'exécuter dans les quarante-huit heures ;

ATTENDU le refus de l'entrepreneur de se présenter au chantier ;

ATTENDU la soumission révisée de B.J. Normand Ltée au montant de trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six dollars et vingt-cinq cents (396 836,25 \$) taxes incluses ;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions intervenues en séance ;

Sur proposition de LC monsieur Louis Chapelain, appuyée par monsieur Denis Brochu,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER un contrat à la firme B.J. Normand Ltée relatif à la main d'oeuvre et les matériaux pour installer un parement en acrylique sur les murs extérieurs (construction des résidences) pour un montant de trois cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-six dollars et vingt-cinq cents (396 836,25 \$) taxes incluses.

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le Secrétaire général pour signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 265-CA-3861

concernant la nomination par intérim à la direction du Module du travail social

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-cinquième réunion, tenue le mardi 26 août 2003, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la vacance au poste de directeur du Module du travail social ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Jocelyne Gadbois,

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER la nomination de madame Monique Bourget au poste de directrice intérimaire du Module du travail social et ce pour un mandat débutant le 1^{er} août 2003 et n'excédant pas quatre mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu